

Procès-verbal

2^e ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le mercredi 14 février 2024, à 19 h

Rencontre en salle et en ligne

Centre communautaire de l'édifice Denis-Giguère

305, Rue Racine, Québec (Québec) G2B 1E7

Salle RC15

Sont présents

M^{me} Isabelle Chabot, présidente (Départ 19 h 09)

M. Patrick Raymond, vice-président

M. Pierre Turgeon, secrétaire

M^{me} Laurie Plamondon, trésorière (en ligne)

M. Patrick Desrochers, administrateur

M. Jérémy Papinet, administrateur

M^{me} Katia Gaudreault, administratrice

M^{me} Marie-Josée Asselin, conseillère municipale du quartier Des Châtelers – Loretteville
[sans droit de vote]

M^{me} Véronique Dallaire, conseillère municipale du quartier Duberger –
Les Saules [sans droit de vote]

Sont également présents

M^{me} Dominique Gagnon, conseillère en consultations publiques, Ville de Québec

M. Alain Benoît, conseiller politique travaillant avec Mme Asselin [en visioconférence]

M^{me} Audrey Perrault, conseillère en communications, Ville de Québec [en
visioconférence]

M^{me} Alexandra Mauger, Conseillère en consultation publique, Ville de Québec [en
visioconférence]

IL Y A QUORUM

Outre les personnes mentionnées, 6 citoyens sont en visioconférence et 6 citoyens sont présents dans la salle.

Ordre du jour adopté

1.	Ouverture de l'assemblée	19 h 00
2.	Lecture et adoption de l'ordre du jour	19 h 02
2.1	Cooptation d'une nouvelle administratrice	19 h 03
3.	Point de suivi - PPU	19 h 05
	a. Retour sur l'assemblée extraordinaire du 30 janvier 2024	
	b. Rencontre supplémentaire demandée par les citoyens	
	c. Plan de communication	
	d. Désignation de 2 représentants pour atelier ciblé (résolution)	
4.	Période d'information des conseillères municipales	19 h 45
5.	Questions et commentaires du public	19 h 55
6.	Dossiers du conseil de quartier	20 h 05
	a. Des Châtel en Action (compensation à Craque Bitume)	
7.	Fonctionnement du conseil	20 h 10
	a. Tarif pour la rédaction d'un procès-verbal	
	b. Mise à jour au Registraire des entreprises du Québec	
	c. Date et lieu de l'assemblée générale annuelle	
	d. Nomination d'un ou un président(e) d'élection	
	e. Contenu de l'invitation à l'AGA	
	f. Trésorerie et déboursés	
	g. Résolution pour le secrétariat de soutien (rencontres du 30 janvier et du 14 février)	
	h. Correspondance	
8.	Adoption de procès-verbaux	20 h 30
	a. Assemblée ordinaire du 10 janvier 2024	
	b. Assemblée extraordinaire du 30 janvier 2024	
9.	Divers	20 h 35
	a. Prochaine rencontre, 13 mars 2024	
10.	Varia	20 h 37
11.	Levée de l'assemblée	20 h 40

Isabelle Chabot, Présidente

1. Ouverture de l'assemblée

Le vice-président, Patrick Raymond ouvre l'assemblée à 19 h 00.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Il est proposé d'ajouter le point 2.1 à l'ordre du jour pour coopter Madame Katia Gaudreault.

Sur une proposition de Patrick Desrochers, dûment appuyée par Pierre Turgeon, l'ordre du jour est adopté à l'unanimité avec cette modification.

2.1 Cooptation d'une nouvelle administratrice

Résolution CA-2024-02

Sur une proposition d'Isabelle Chabot, appuyé par Pierre Turgeon, la candidature de Katia Gaudreault est retenue à l'unanimité afin de siéger à titre d'administratrice sur le Conseil de Quartier des Châtels.

3. Point de suivi – PPU

a. Retour sur l'assemblée extraordinaire du 30 janvier 2024

Mme Asselin souligne le climat calme qui régnait lors de cette activité de consultation publique. Les citoyens présents étaient engagés et informés des enjeux et sont demeurés respectueux tout au long de la rencontre.

b. Rencontre supplémentaire demandée par les citoyens

Le besoin a été exprimé par les citoyens que la Ville tienne une rencontre de consultation publique supplémentaire dans le cadre de cette démarche.

M. Turgeon s'exprime sur le fait que la Ville impose aux citoyens des prémisses de départ par rapport au PPU.

Mme Asselin informe qu'il ne sera pas possible de discuter de ces prémisses puisque la Ville doit composer avec certains enjeux. Les consultations publiques donneront l'occasion aux citoyens de s'exprimer, mais il importe de travailler avec toutes les parties prenantes et en arriver à un compromis.

Catherine Rouleau, citoyenne présente dans la salle, rapporte les inquiétudes exprimées par les citoyens quant au développement industriel prévu par la Ville. Elle se questionne s'il y aura possibilité de discuter de ce plan de développement lors de la rencontre du 20 mars.

Mme Asselin répond que les citoyens pourront s'exprimer lors des consultations publiques, qui sont des activités de dialogue et d'échange.

c. Plan de communication

Lors de la dernière rencontre du 30 janvier, le Conseil de quartier a demandé à ce que le plan de communication de la Ville en lien avec le plan particulier d'urbanisme pour le secteur Chauveau soit présenté aux citoyens.

Mme Perreault rappelle les activités de participation publiques prévues par la Ville :

- Dialogue avec les citoyens : deux ateliers d'échange avec les citoyens sont prévus à cette étape soit les 20 et 26 mars 2024. Un questionnaire sera également disponible en ligne du 21 mars au 1^{er} avril pour les citoyens qui souhaitent soumettre leurs commentaires.

- Orientations préliminaires du PPU : La Ville présentera les orientations adoptées aux citoyens, qui sera également sous forme d'atelier d'échange avec ceux-ci. Il y aura également une consultation publique écrite suite à cette présentation.
- Version préliminaire du PPU : Présentation du cadre réglementaire en lien avec les normes. Une consultation publique est également prévue à cette étape pour permettre aux citoyens de s'exprimer.

Mme Perreault informe qu'il y a des outils web disponibles pour les citoyens pour demeurer informés de l'avancement du projet. Une infolettre sera également diffusée aux abonnés. Des dépliants seront distribués à au moins 4000 portes dans le quartier. Les autres citoyens de la ville pourront participer aussi.

Mme Asselin informe qu'à l'étape du dialogue avec les citoyens, c'est la même rencontre qui sera faite deux fois, les 20 et 26 mars, pour permettre à un plus grand nombre de citoyens d'y participer.

Mme Mauger propose que le CQ mette sur pied un comité de citoyens qui souhaitent s'impliquer dans ce dossier pour demeurer informés des différentes étapes de consultation et entretenir le lien de communication avec Mme Mauger.

Pierre Turgeon proposera au comité Des Amis du boisé des Châtelers de jouer ce rôle de lien de communication. Le cas échéant, il communiquera avec Mme Mauger pour convenir d'un arrangement.

d. Désignation de 2 représentants pour atelier ciblé (résolution)

Deux membres du conseil de quartier participeront à l'atelier sur le corridor de biodiversité et mise en valeur.

Résolution CA-2024-03

Sur une proposition de Patrick Raymond dûment appuyée par Jérémy Papinet, il est résolu que le conseil de quartier des Châtelers nomme Pierre Turgeon et Laurie Plamondon pour représenter le Conseil de quartier des Châtelers à l'atelier de participation des acteurs ciblés de la consultation publique du PPU – Chauveau.

4. Période d'information des conseillères municipales

Le dossier prioritaire demeure le PPU. Celui de la piscine des Châtelers sera abordé lors d'une rencontre subséquente.

Mme Asselin participera à la Commission consultative sur la qualité de l'air, à laquelle un citoyen par district a été désigné pour participer. L'invitation est lancée afin qu'un membre du Conseil du quartier participe également à cette commission.

Mme Dallaire informe le CQ qu'un terrain désigné sur le territoire du quartier des Châtelers sur le boul. Armand-Viaud a été acquis par un promoteur privé pour y bâtir un centre privé de Pickleball.

Pierre Turgeon questionne la conseillère sur les travaux d'arpentage qui ont présentement lieu dans le Parc Chauveau. La conseillère s'informerait à savoir si des travaux sont prochainement prévus au Parc Chauveau et fera un suivi au CQ.

La Ville a annoncé la construction de 80 000 portes supplémentaires sur le territoire de la Ville de Québec. Jérémy Papinet se questionne si des établissements scolaires et des milieux de garde sont prévus dans ces constructions. Mme Asselin informe que ce sont exclusivement des habitations qui sont comptées dans ce nombre.

5. Questions et commentaires du public

Aucune question ou commentaire

6. Dossier du conseil de quartier

a. Des Châtelers en Action (compensation à Craque Bitume)

Le comité citoyen Des Châtelers en Action formule la demande d'accorder un montant de 100\$ comme compensation pour la participation de Craque Bitume à une activité sur le compostage et le vermicompostage le 9 mars prochain.

Résolution CA-2024-04

Sur une proposition de Patrick Desrochers, dûment appuyée par Pierre Turgeon, il est résolu que le conseil de quartier accorde un montant de 100\$ à l'organisme Craque Bitume pour sa participation à une activité sur le compostage et le vermicompostage organisée par Des Châtelers en Action.

7. Fonctionnement du conseil

a. Tarif pour la rédaction d'un procès-verbal

Résolution CA-2024-05

Sur proposition de Pierre Turgeon, dûment appuyée par Jérémy Papinet, il est résolu que le conseil de quartier recourt au service d'un(e) secrétaire de rédaction pour la rédaction des procès-verbaux en 2024 au tarif de 125 \$ par procès-verbal.

b. Mise à jour au Registraire des entreprises du Québec

Résolution CA-2024-06

Sur proposition de Katia Gaudreault dûment appuyée par Patrick Desrochers, il est résolu que le conseil de quartier des Châtelers autorise, pour l'année 2024 Pierre Turgeon à remplir et transmettre au nom du président(e) du conseil d'administration par Internet la version électronique de la déclaration de mise à jour annuelle et de mise à jour courante du conseil de quartier. Cette personne est aussi responsable de collecter et traiter les preuves d'identités demandées par le registraire. Cette personne est autorisée à avancer les frais annuels et à demander un remboursement au conseil d'administration.

c. Date et lieu de l'assemblée générale annuelle

Résolution CA-2024-07

Sur proposition de Pierre Turgeon dûment appuyée par Katia Gaudreault, il est résolu que le conseil de quartier des Châtels fixe la date de l'assemblée annuelle au 10 avril 2024 qui se tiendra à l'Édifrice Denis-Giguère.

d. Nomination d'un ou un président(e) d'élection

Résolution CA-2024-08

Sur proposition de Patrick Raymond dûment appuyée par Pierre Turgeon, il est résolu que le conseil de quartier des Châtels nomme Dominique Gagnon comme présidente d'élection pour l'assemblée annuelle (ou spéciale des membres) du 10 avril 2024.

e. Contenu de l'invitation à l'AGA

Présentation du contenu du dépliant qui sera distribué pour l'invitation à l'assemblée générale annuelle. Pierre demande la validation d'une partie du contenu du dépliant (partie personnalisée) qu'il propose.

f. Trésorerie et déboursés

Les frais de caisse de 2,95\$ pour le compte et les frais de rédaction du dernier procès-verbal sont les seules transactions qui ont passé au compte. Les soldes des comptes sont:

- Budget de fonctionnement: 1394,44\$
- Budget Sécurité routière: 811,06\$
- Budget Évènements: 1163,47\$

g. Résolution pour le secrétariat de soutien (rencontres du 30 janvier et 14 février)

Résolution CA-2024-09

Sur proposition de Jeremy Papinet, dûment appuyée par Patrick Desrochers, il est résolu de payer la somme de 125.00\$ à Louise Girard pour la rédaction du procès-verbal de la séance extraordinaire du 30 janvier 2024.

Résolution CA-2024-10

Sur proposition de Pierre Turgeon, dûment appuyée par Patrick Raymond, il est résolu de payer la somme de 125.00\$ à Jennifer Vachon pour la rédaction du procès-verbal de la séance ordinaire du 14 février 2024.

h. Correspondance

Aucune nouvelle correspondance depuis la dernière rencontre.

8. Adoption des procès-verbaux

a. Assemblée ordinaire du 10 janvier 2024

Le procès-verbal du 10 janvier est adopté sur une proposition de Pierre Turgeon, appuyé par Jérémy Papinet.

b. Assemblée extraordinaire du 30 janvier 2024

Le procès-verbal du 30 janvier est adopté sur une proposition de Pierre Turgeon, appuyé par Patrick Raymond.

9. Divers

a. Prochaine rencontre, 13 mars 2024

Présentation sur la piscine Chaumière par la Ville en plus du PPU.

10. Varia

Aucun ajout

11. Levée de l'assemblée

L'assemblée est levée à 20 h 25, proposé par Pierre Turgeon, appuyé par Patrick Raymond.

Procès verbale rédigé par Jennifer Vachon